

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 14 novembre 2023

Séance du 14 novembre 2023

Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 51
Votants : 59

Date de la convocation :
3 novembre 2023
Date de l'affichage :
16 novembre 2023

Objet de la délibération

**Décision modificative
du SPANC.**

L'an deux mille vingt-trois, et le quatorze du mois de novembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BLANCHARD Karine, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DEJEAN-AGRON Marie, DIMBERTON Marie, DUROUX Nadine, FRAPPET Martine, GUIGON Martine, JAEGER Claire, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, THEVENET Catherine, MM BARBOTTE Alain, BEY Pascal, BOILLET Stéphane, BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, CABUT Jérôme, CAMUS Denis, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, DUBOIS Claude, FATET Alain, FERRIER Antoine, FONFREIDE Serge, GALOPIN Christophe, GAUTHIER Bernard, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUIGUE Jean Michel, LAURENCY Didier, MALIN Jacky, MARICHY Patrick, MERLIN Denis, MORAND Stéphane, MOREY Pascal, PERRET Michel, PIRAT Daniel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, VADOT Anthony, WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes BAILLET Pascale (COUILLEROT Chantal), BEY Sandra (GALOPIN Christophe), BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), MOREL Martine (CAMUS Denis), RODOT Nelly (SERRAND Franck), MM DE VECCHI Eric (JAEGER Claire), DONGUY Roger (GROS Stéphane), FARIA Xavier (CHAUSSAT Virginie).

Excusés non représentés : Mmes GRAPIN Annick, GROSS Stéphanie, JAILLET Françoise, LARUE Anne, TISSERAND Patricia, VINCEROT Béatrice, MM BERNARD Eric, BESSON Stéphane, BLANC Eric, COULON Jean-François, LABOURIAUX Daniel, MASSOT Denis, PERNIN Philippe, VITTAUD Jean-Pierre.

Absents : Mmes DA SILVA Mariana, DEBEAUNE Valérie, FAUVEY Audrey, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, LAGUT Jocelyne, MALAISE Laure, MALOIS Jessica, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BENARD Théo, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, COLIN David, DAVID Frédéric, FERRE Jérémy, GONTCHARENKO Alain, MEUNIER Stéphane, MORAND Johan, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VICCHIO Stéphane, VIVANT Jérôme.

⊙⊙⊙⊙

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire d'ajuster les comptes car le montant des titres annulés sur les années précédente dépasse les prévisions. Il s'agit essentiellement de ventes annulées alors que la demande de permis est déjà en cours et d'annulation de pénalités pour des personnes ayant dans un premier temps refusé le contrôle. Le montant des réalisations du compte dépasse le budget initial de 3 000 € porté à 5 000€ avec le compte dépenses imprévues et il reste des opérations à passer.

Par ailleurs, le montant des créances éteintes dépasse le budget prévisionnel.

Il convient donc pour passer ces opérations en comptabilité de modifier les comptes comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses :

Compte 673 Titres annulés : +2 000 €

Compte 6542 Créances éteintes : +1 000€

Dépenses :

Compte 6413 Salaires non titulaires : -3 000 €

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver cette modification du budget.

Fait et délibéré le 14 novembre 2023

Pour extrait conforme

Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 16 novembre 2023.

Publié, affiché, notifié le 16 novembre 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/11/2023

Application agréée E-legalite.com